

Coeck Mortier de scellement

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Coeck Mortier de scellement – 281771

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Liant fabriqué industriellement pour la préparation de béton, de mortier, mortier de jointoiement et d'autres mélanges pour la construction et fabrication de produits de construction.

1.2.2 Utilisations déconseillées

Pas d'informations pertinentes disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur de la fiche de données de sécurité et fabricant du produit

COECK NV
De Laetstraat 6
B-2845 NIEL
Tel +32 3 880 75 00
info@coeck.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison +32 (0)70 24 52 45
N° d'urgence européen : 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement CLP (CE) n°. 1272/2008



GHS05 corrosif cat. 1



GHS07 irritant cat. 2

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement CLP (CE) n°. 1272/2008

Pictogrammes de danger



GHS05 corrosif cat. 1



GHS07 irritant cat. 2

Mention d'avertissement : Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

Ciment Portland

Coeck Mortier de scellement

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation de la peau.
H317 Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consultez un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

2.3. Autres dangers

L'inhalation fréquente de poussières sur une période prolongée accroît le risque de contracter des maladies pulmonaires.
Réagit de manière fortement alcaline avec l'humidité. Tenir compte de ce facteur lors de la mise en œuvre, par exemple en évitant le contact prolongé avec la peau et en portant des gants de protection.

PBT (Persistance, bioaccumulable et toxique) Non applicable
vPvB (très persistance et très bioaccumulable) Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Le mélange est composé des substances mentionnées ci-dessous et d'additifs non dangereux.

3.2. Mélanges

Substances (dangereuses)

Nom IUPAC	(CE) 1272/2008	Concentration
Substance CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	Ciment selon EN 197-1 H 315 Provoque une irritation cutanée. H 318 Provoque des lésions oculaires graves. H 335 Peut irriter les voies respiratoires.	10-45 %

Autres substances contenues :

Non applicable.

Indications complémentaires :

Pour le libellé des mentions de danger, se référer à la Rubrique 16.

Remarque :

Pauvre en chromates conformément à la réglementation REACH 1907/2006.

Coeck Mortier de scellement

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Mesures générales :

Changer les vêtements salis, imprégnés.

Après inhalation :

Mettre la victime au repos à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise.

Après contact avec la peau :

Laver à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :

Rincer les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes, en écartant les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de douleurs persistantes.

Après ingestion :

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin et lui montrer cette fiche de sécurité.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés :

Tous les moyens d'extinction en cas d'incendie à proximité. Le produit n'est pas combustible.

5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés :

Non applicable

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'eau d'extinction qui a été en contact avec le produit peut être corrosive.

5.3. Conseils aux pompiers

5.3.1 Instructions :

Pas de mesures spécifiques requises.

5.3.2 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Éviter la formation et l'inhalation de poussière.

Assurer une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de mesures spécifiques requises.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit peut être recueilli mécaniquement.

Le produit durci peut être éliminé comme déchet de construction inerte.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

6.5. Méthode & Produits de nettoyage

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Coeck Mortier de scellement**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux et avec la peau.
Éviter la formation de poussière.
Ne pas respirer la poussière.
Veiller à une bonne aération/aspiration du lieu de travail.
Laver soigneusement après manipulation. (P264)
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. (P362)
Préventions des incendies et des explosions: Pas de mesures particulières.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:**

Conforme à la réglementation. Temps de stockage max.: 1 année.
Protéger de l'humidité et de l'eau.
Conserver au sec dans des récipients, locaux bien fermés.

7.2.2 Tenir à l'écart de:

Humidité

7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Stocker uniquement des emballages non-ouverts.

7.2.4 Classe de stockage:

Classe de stockage conformément au VCI : 13 (substances solides non-inflammables).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire pour une utilisation finale spécifique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° de CAS	Désignation de la substance	Valeurs limites d'exposition
Substance CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	Ciment selon EN 197-1	MAC (NL) 10 mg/m ³ GW(B) 10 mg/m ³ VME(FR) 10 mg/m ³ TWA(UK) 10 mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures générales de sécurité et d'hygiène**

Les précautions usuelles pour la manipulation de produits chimiques doivent être suivies. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Se laver les mains avant les pauses et après avoir manipulé le produit. Éviter le contact avec les yeux.
Utilisez si nécessaire une crème hydratante de la peau après avoir utilisé le produit.

Contrôles techniques appropriés

S'assurer que la ventilation soit adéquate ou qu'il y ait un système d'évacuation d'air sur le lieu de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Icônes de sécurité.



Coeck Mortier de scellement

Protection des yeux/le visage

Lunettes à protection latérale.

Protection des mains

Gants de protection. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / la substance / la préparation. Choisir le matériau des gants en fonction du taux de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation. Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

Protection de la peau

Vêtement de protection.

Protection respiratoire

En cas de bonne ventilation, une protection respiratoire n'est pas nécessaire.

En cas d'exposition brève ou faible à la poussière, utiliser un masque de protection respiratoire FFP2.

Le port d'un masque anti-poussières est recommandé en cas d'exposition prolongée ou répétitive.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Forme	Poudre
Couleur	Gris
Odeur	Non déterminé

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Valeur pH	11- 13,5 (T = 20 °C dans l'eau, rapport eau/solide 1:2)
Point de fusion	non applicable
Point d'ébullition	non applicable
Point d'éclair	non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Le produit est ininflammable.
Auto-inflammation	Le produit n'est pas auto-inflammable.
Danger d'explosion	Le produit ne pose pas de risque d'explosion.
Limites d'explosivité	non applicable
Pression de vapeur à 20 °C	non applicable
Densité à 20 °C	non applicable
Solubilité dans / miscibilité avec l'eau	Le produit durcit en contact avec l'eau.
Viscosité	non applicable

9.2. Autres informations

Aucune information importante disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes. Éviter l'influence de l'humidité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles. Utiliser selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Coeck Mortier de scellement

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Contact avec la peau : Irritation cutanée possible.

Inhalation : Les poussières peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et entraîner de la toux.

Contact avec les yeux : Fort effet irritant avec risque de lésions oculaires graves.

Ingestion : L'ingestion peut causer une grave irritation de la bouche, de l'œsophage, du tube digestif et causer des vomissements.

Effets retardés : Sensibilité : Non sensibilisant.

Indications toxicologiques complémentaires :

Les poussières peuvent irriter les voies respiratoires supérieures.

L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une irritation gastro-intestinale.

En cas de contact prolongé avec la peau, le produit peut provoquer des dommages cutanés sévères.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique : Aucune information importante disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information importante disponible. Le produit durci est définitivement fixé et insoluble.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information importante disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information importante disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information importante disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Après la prise, le produit peut être éliminé comme les autres résidus de construction. Éliminer les emballages non nettoyés suivant la législation en vigueur. Vider complètement les emballages.

Catalogue européen des déchets : 17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

Coeck Mortier de scellement

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Route (ADR), Chemin de fer (RID), Voies de navigation intérieures (ADN), Mer (IMDG/IMSBC), Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

- 14.1. Numéro ONU**
Non applicable
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**
Non applicable
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport**
Non applicable
- 14.4. Groupe d'emballage**
Non applicable
- 14.5. Dangers pour l'environnement**
Non applicable
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**
Non applicable
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**
Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Non
- 15.2. Évaluation de la sécurité chimique**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne pas utiliser à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulations écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie de propriété de celui-ci.